



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Patrimoine mondial

35 COM

Distribution limitée

WHC-11/35.COM/16

Paris, 28 juin 2011

Original: anglais/français

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA
CULTURE**

**CONVENTION CONCERNANT LA
PROTECTION DU PATRIMOINE
MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL**

COMITE DU PATRIMOINE MONDIAL

**Trente-cinquième session
Siège de l'UNESCO, Paris
19-29 juin 2011**

**Point 16 de l'ordre du jour provisoire : Projet
d'ordre du jour de la 18e session de
l'Assemblée générale des Etats parties à la
Convention du patrimoine mondial (UNESCO,
novembre 2011)**

**16. Projet d'ordre du jour de la 18e session de
l'Assemblée générale des Etats parties à la
Convention du patrimoine mondial (UNESCO,
novembre 2011)**

RÉSUMÉ

Ce document contient le Projet d'ordre du jour de la 18e session de l'Assemblée générale des Etats parties à la Convention du patrimoine mondial (UNESCO, novembre 2011)

Projet de décision : 35 COM 16, voir point II

I. Ordre du jour provisoire de la 18e session de l'Assemblée générale des Etats parties à la Convention du patrimoine mondial

1. *Ouverture de la session*
 - 1A. *Ouverture de l'Assemblée générale par le Directeur général*
 - 1B. *Election du Président, des Vice-présidents et du Rapporteur de l'Assemblée générale*
2. *Adoption de l'ordre du jour de la 18e session de l'Assemblée générale et du calendrier des élections au Comité du patrimoine mondial*
 - 2A. *Adoption de l'ordre du jour de la 18e session de l'Assemblée générale*
 - 2B. *Adoption du calendrier des élections au Comité du patrimoine mondial*
3. *Elections au Comité du patrimoine mondial*
4. *Rapport de la Présidente du Comité du patrimoine mondial sur les activités du Comité du patrimoine mondial*
5. *Examen de l'état des comptes du Fonds du patrimoine mondial, y compris du statut des contributions des Etats parties*

6. *Fixation du montant des contributions au Fonds du patrimoine mondial conformément aux dispositions de l'article 16 de la Convention du patrimoine mondial*
7. *Stratégie globale pour une liste du patrimoine mondial équilibrée, représentative et crédible : Evaluation de la stratégie globale et de l'initiative PACTe*
8. *Plan d'Audit sur le Centre du patrimoine mondial par le Service d'évaluation et d'audit (IOS)*
9. *Rapport sur les activités des centres de catégories 2 associés au patrimoine mondial*
10. *Avenir de la Convention du patrimoine mondial, y compris :*
 - *40^e anniversaire de la Convention*
11. *Clôture de la session*

Projet de décision : 35 COM 16 **ADOPTÉ**

Le Comité du patrimoine mondial,

- 1. Ayant examiné le document WHC-11/35.COM/16,*
- 2. Soumet à la considération de l'Assemblée générale l'ordre du jour provisoire pour sa 18e session tel que contenu au point I du présent document.*